se préparait à atteler un camion quand il reçut un coup de pied de cheval dans l'abdomen.

Attiré par ses cris, ses camarades accoururent et essayèrent vainement de remettre Faucon sur pied.

On le transporta immédiatement à son domicile, sis au Plouick, hameau de Marcq, où deux docteurs se sont empressés de lui donner les soins que réclamait son état.

Faucon est âgé de 36 ans et père de quatre enfants.

UNE PERTE DE CINQ CENTS FRANCS. — Dimanche dernier, une dame de Tourcoing qui allait à Lille, a perdu près de la gare de Tourcoing, un billet de banque de cinq cents francs, roulé dans un journal dont elle ignore le titre.

EXPULSÉS. — Louis Deconninck, 39 ans, né à Bruges, mouleur, condamné à Valenciennes, le 11 juillet 1882 à 5 mois de prison pour vol.

Louis Dewisschère, 30 ans, tailleur, né à Gand, condamné à Lille le 30 août 1879, à un mois, ivresse, outrage.

Philippe Delmé, 29 ans, employé au chemin de fer, né à Tournai, condamné aux assises de Douai le 5 février 1878 à 5 ans de réclusion pour vol et tentative de vol qualifié.

Albert Heerfling, 55 ans, mécanicien, condamné à Paris pour mendicité.

Jean Victor, 20 ans, journalier, né à Mouveaux (Nord) de parents belges, condamné à Lille le 28 juillet 1880 à un mois de prison pour fraude.

Ivan-Victor Liboire, 68 ans, boulanger, né à Leudelede, condamné à Lille à 1 mois de prison pour fraude.

Orcas Van Engelemb, 24 ans, patissier, né à Bruxelles, condamné à Reims, le 7 octobre 1881 à 3 mois de prison pour vagabondage.

LILLE

ENCORE UN DRAPEAU BLANC. — Les manifestations royalistes et les enquêtes de la police continuent, sinon avec un succès égal au moins avec une égale ardeur.

Hier, à 8 heures 1/2 du matin, en présence d'une centaine de personnes, un auperbe drapeau blanc fleurdélysé a été enlevé du sommet du grand ascenseur qu'on achève en ce moment à l'Esplanade.

La police est sur les dents.

On surveille activement tous les individus soupçonnés, ce qui, on le voit, n'empêche pas les manifestations de se reproduire.

NOMINATION. — L'*Officiel* publie la nomination de M. Babrau, percepteur à Lille, en qualité de receveur des finances à Briey, en remplacement de M. Nobert, nommé à Gourdon.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Jeudi prochain, 15 février, à 8 h. 1/4 du soir, dans la salle ordinaire des cours (29, rue des Jardins), M. Damien, maître de conférences à la Faculté des Sciences, traitera de la météorologie.

THÉATRE. — Le Théâtre de Lille a été obligé de suspendre les représentations de l'*Incendiaire*, drame odieux, sans qualité littéraire sans mérite, sans valeur, aux données fausses et impossibles, mais forlement bourré de cynisme, d'empiété et d'irréligion.

Autrefois, l'exploitation du Théâtre comportait certaines conditions de convenance, certain souci de dignité et quelque respect des spectateurs.

Tout cela est change.

Maintenant, c'est un parti pris de chercher, dans les œuvres oubliées, les plus malsaines les plus dangereuses, et de les jeter en pature au public.

L'*Incendiaire* est à peine interdit, que la direction prend sa revanche en annonçant la prochaine représentation des *Victimes cloitrées ou les Mystères du couvent dévoilés*,

Est ce une école de mensonge et de corruption que tient la ville au Théâtre?

Est-ce pour tromper les masses, pervertir les intelligences, attirer les haines et déchainer les passions que le Conseil municipal prélève chaque année 40,000 francs sur les deniers des contribuables?

Cette prostitution du Théâtre est infâme.

Les gens qui aimeraient a y trouver les manifestations du grand art, de celui qui élève et purifie sont écœurés et attristés.

On n'y rencontre guère que spectacles de mauvais lieux, mensonges et doctrines de franc maçon, toutes choses qui relèvent plus du conseil de salubrité publique et de la police des mœurs, que de la chronique des arts.

INCENDIE. — Lundi, dans la soirée, un commencement d'incendie a'est déclare rue du Croquet, n° 36, dans une maison appartenant au sieur Baratte-Menrillon.

Le feu a pris naissance dans une chambre du 3e étage, occupée par les époux Duterte.

Il est attribué à un vice de construction.

Quelques seaux d'eau ont suffi pour faire disparaitre tout danger.

Les pertes sont évaluées à 200 francs.

Il y a assurance.

ACTE DE PROBITÉ. — Hier après-midi, un musicien ambulant, François Rossi, a trouvé, rue d'Arras, un porte-monnale contenant un billet de banque de 50 francs, qu'il s'est empressé de déposer entre les mains de M. le commissaire du 7e arrondissement.

Le billet a été réclamé par un jeune homme de quinze ans, Désiré Tnibaul, employé de M. Hacquet.

CONSEIL DE GUERRE. — Le Conseil de guerre, dans sa séance du 13 février 1883, a statué sur les affaires suivantes :

1° Surelle, Jules Hippolyte, cavalier au 5e régiment de dragons, dissipation d'effet d'habillement, d'équipement et d'armement à lui remis pour le service, six mois de prison.—Défenseur, Me Van Romootere, avocat à Lille.

Monet, François-Josepb, soldat réserviste au 81e régiment d'infanterie, désertion à l'intérieur en temps de paix, acquitté.—Défenseur, Me Guichard, avocat à Lille.

Jean-Baptiste-Joseph Lallart, réserviste de la classe 1872 de la subdivision d'Arras, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée, en temps de paix, six jours de prison. — Défenseur, Me Van Remoortère, avocat à Lille.

Bondeau, François, soldat réserviste de la classe 1873 de la subdivision d'Arras, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix, un mois de prison.—Défenseur, Me Van Remoortère, avocat à Lille.

Laplume, Joseph-Ignace Prosper-Jean-Baptiste, jeune soldat de la classe 1879, de la subdivision de St-Omer, insoumission à la loi sur le recrutement de l'armée en temps de paix, un an de prison.—Défenseur, Me Van Remoortère, avocat à Lille.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Lille, 14. — *Thermomètre.*—Température à 2 h. + 8° 5/10.
Baromètre. —779, hausse 8 mm. (Beau fixe.)
Etat de l'atmosphère. — Temps doux, ciel couvert.
Vent. — Sud-Sud-Est.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du 13 février

Ministère public : M. DE VAULX.

3e affaire. — COMPLICITÉ DE VOL QUALIFIÉ.

Le jury rend un verdict négatif en faveur de Jeanne Rose-Fortunée Paccon, dont la cour ordonne la mise en liberté immédiate.

Défenseur : Me Roche, du barreau de Lille.

Audience du 14 février.

Ministère public : M. VIBERT.

1re affaire. — VOL QUALIFIÉ.— L'accusé est le nommé Edouard Laga, âgé de 47 ans, journalier à Lannoy.

Les faits qui lui sont reprochés remontent au 21 septembre 1866.

A cette époque, un vol de linge et d'effets d'habillement fut commis, avec escalade, à Tourcoing, au préjudice d'un sieur Massart. L'un des coupables, le nommé Warlop, fut arrêté encore nanti de la plupart des objets soustraits; ce dernier désigna comme son complice le sieur Laga, qui comparait aujourd'hui devant le jury

Laga qui, depuis 1866, s'était enfui en Belgique, a, depuis ce moment, passé son existence dans les prisons de ce pays.

Rentré en France, il y a 10 mois, il ne tardait pas à commettre un nouveau vol qui, en appelant l'attention sur lui, fit découvrir le condamné par contumace de 1866.

C'est cette condamnation qu'il purge aujourd'hui.

Laga est condamné à vingt ans de travaux forcés.

Défenseur : Me Dnhem.

2e affaire. — TENTATIVE D'ASSASSINAT. — Malgre sa jeunesse, l'accusé Quernel, âgé de 21 ans, est un repris de justice maintes fois condamné et des plus dangereux. On a même dû lui faire quitter la maison centrale de Guillon, où il était en état permanent de révolte, et le transférer à Loos.

Dans le commencement de novembre, un billet, dénonçant certains faits à la charge des détenus, fut trouvé dans l'atelier de fabrication des parapluies où travaillait Quernel.

Celui-ci, qui se crut désigné par l'auteur du billet, conçut une haine des plus vives contre son co-détenu Tapie, qu'il accusait de l'avoir écrit. Il ne cacha pas ses projets de vengeance et aiguisa un poinçon dans le but de s'en servir quand le moment propice s'en presenterait.

Le 6 novembre dernier, les détenus étaient à leur travail. Quernel s'approcha de Tapie et, pour l'obliger à se retourner, lui porta un coup de poing sur la nuque, puis il voulut saisir le poinçon placé dans sa ceinture, mais Tapie lui arrêta le bras et le gardien put venir a son secours.

Quernel a avoué que son intention était de tuer son co-détenu, il ajoute qu'un moment même il avait été sur le point de frapper un contremaître, mais qu'il avait renoncé à ce projet.

Son seul regret est de n'avoir pas réussi à accomplir l'assassinat qu'il avait résolu.

L'audience continue.

Défenseur, Me Testart.

NORD

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU NORD se sont répartis comme suit dans la séance du mardi 13 février :

Dans le scrutin sur la question préalable demandée par M. Jolibois, après le dépôt du projet de loi d'exception, voté par le Sénat:

Ont voté pour : MM. Bergerot, Brame, Debuchy, Outters, Plichon, des Rotours.

Ont voté contre : MM. Bernard, Cirier, Desmoutiers, Girard, Giroud, Guillemin, Pierre Legrand, de Marcère, Maaure, Screpel, Trystram.

La Chambre n'a pas adopté.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — On nous communique l'avis suivant :

« M. le ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts a décidé que la 21e réunion des délégués des Sociétés savantes, aura lieu à la Sorbonne, au mois de mara prochain.

» Les journées des mardi 27, mercredi 28 et jendi 29 mars, seront consacrées aux travaux du Congrès.

» M. le ministre présidera, le samedi 31 mars, la séance générale dans laquelle seront distribuées des récompenses honorifiques. »

LYCÉES ET COLLÉGES. — *Bourses nationales, départementales et communales. — Examen des candidats.* — Le préfet du Nord donne avis que la commission chargée, dans le département du Nord de constater l'aptitude des aspirants aux bourses nationales, departementales et communales dans les lycées et collèges (enseignement classique et enseignement spécial), se réunira à la préfecture, le jeudi 8 mars, à huit heures et demie du matin, pour sa 1re session de l'année 1883.

Les demandes d'inscription à l'examen seront reçues du 15 au 28 février, à la préfecture (division de l'instruction publique), sur la production:

1° de l'acte de naissance de l'enfant ; 2° d'un certificat de l'acte de bonne conduite délivre par le chef de l'établissement où le candidat a commencé ses études, s'il a déjà suivi des cours primaires ou secondaires.

L'inspecteur d'Académie en résidence à Lille informe les familles que six bourses d'externes ont actuellement vacantes au collège Fénelon, à Lille, collège de filles.

Les examens d'admission auront lieu le jeudi 8 mars prochain, à huit heures et demie du matin.

Les demandes d'inscription seront reçues du 15 au 28 février, au secretariat de l'inspection académique, à Lille, sur la production :

1° De l'acte de naissance des aspirantes ;

2° D'un certificat de bonne conduite délivré par le chef de l'établissement où l'aspirante a commencé ses études.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Par décret inséré à l'*Officiel* de ce jour, sont nommés :

M. Courcier, percepteur d'Avesnes-les-Aubert (Nord), 1re classe, à la perception de Besançon (Doubs), 1re classe.

M. Baude, percepteur de 1re classe à Bouchain (Nord), à la perception d'Avesnes-les-Aubert (même département), 1re classe.

M. Voriet, percepteur de 2e classe à Jeumont (Nord), à la perception de Bouchain (même département), 2e classe.

M. Degouve-Denuncques, percepteur de 3e classe à Tourny (Eure), en la même qualité à la perception de Jeumont (Nord).

DOUAI. — Lundi, vers six heures du soir, la rue Saint-Christophe était mise en émoi par une détonation partant de chez M. Descamps, arquebusier : un maréchal-des logis du 27e régiment d'artillerie venait de se tirer un coup de revolver au côté gauche. Heureusement les blessures ne présentent aucun caractère grave ; quelques jours de repos suffiront, dit-on, pour le rétablir L'arme et la charge avaient été achetées chez M. Descamps.

CONFÉRENCES ANARCHISTES. — On annonce une prochaine tournée d'orateurs socialistes dans la région du Nord. Les inséparables Louise Michel et Jules Guesde ont été chargés de cette œuvre de propagande.

Ils se rendront à Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières, Douai, Lens, Saint Pierre lez-Calais et Amiens.

VIEUX-CONDÉ. — Dimanche, les habitants de Vieux-Condé se sont livrés à d'infructueuses recherches durant toute la journée.

Une jeune fille de cette commune avait disparue depuis deux jours, et l'on craignait qu'elle fût tombée dans l'une des rivières qui traversent le territoire de Vieux Condé.

Toutes les recherches ont été sans résultat, et l'on pense que cette jeune fille, sous l'empire d'une grande contrariété, a mis fin a ses jours

WIGNEHIES. — Nous apprenons qu'un festival et un tir à la cible seront offerts par la commune de Wignehies (Nord), le dimanche 1er août prochain, aux sociétés de musique et aux compagnies de sapeurs-pompiers des environs.

VALENCIENNES. — Les électeurs du canton de Valenciennes sont convoqués le 4 mars pour l'élection d'un conseiller général, en remplacement de M. Rousseau, démissionnaire.

— Overlot, âgé de 70 ans, homme d'équipe, vient d'échapper miraculeusement à la mort.

Le 9 courant, vers huit heures du soir, au moment où il traversait la voie à l'arrière-gare pour se rendre à son service, il fut atteint par une machine qui le jeta au milieu de la voie et passa au-dessus de lui en l'effleurant.

Heureusement, c'était une ancienne locomotive qui a son cendrier beaucoup plus élevé que les nouvelles; c'est à cette circonstance qu'il doit la vie.

Relevé aussitôt, Overlot reçut les soins du docteur Lecerf, qui déclara que l'état du blessé se résumait à quelques contusions sans gravité et que, dans huit jours, il pourrait reprendre son service.

LA CONTREBANDE. — Voici toute une série de captures de tabac opérées par les différentes brigades de douane :

« La brigade de Cognies-Chaussée a arrêté, le 7 de ce mois, deux colporteurs qui étaient nantis chacun d'une ceinture contenant environ 31 kil. de tabac. Les deux délinquants ont été conduits à la gendarmerie de Maubeuge.

» La brigade de Feignies a également arrêté jeudi deux fraudeurs chargés chacun d'un ballot de tabac. Les contrebandiers ont été écroués à Hautmont ; la prise est d'environ une cinquantaine de kilog.

» Le 8, deux préposés de la brigade de Ghyvelde, ont saisi, dans le canal de Furnes, 25 kilos de tabac haché.

» On prétend que 3 fraudeurs chargés, voulant traverser le canal au moyen d'un bac, ont fait chavirer l'embarcation et sont tombés dans l'eau où ils ont failli perdre la vie; heureusement ils n'ont perdu que leurs charges.

» La brigade de Warhem a capturé le 7 courant 7 charges contenant environ 200 kilos de tabac moravie n° 12.

» Trois ballotins contenant 57 kilog. de tabac ont été capturés par les employés de la brigade de Bambecque, dans la matinée du 9.

» Le 10, le nommé Constant Louis, a été arrêté par les employés de la brigade d'Ost-Cappel, nanti de 1.75 de tabac.

» Dans la nuit du 10 au 11, deux agents de la brigade d'Hondschoote ont capturé 24 charges contenant 592 kilos de tabac haché moravie n° 12. »

AVESNES. — Les comités conservateurs de l'arrondissement d'Avesnes ont pris une initiative qui leur fait honneur, en convoquant hier, sous la présidence de M. le comte de Robaulx de Beaurieux et par les soins du rédacteur en chef du *Patriote*, M. Postiaux, une grande assemblée populaire.

Elle ne comprenait pas moins de 1,000 à 1,200 personnes réunies pour entendre M. Antonin Lefèvre-Portalis.

L'orateur a eu un éclatant succès de parole en dénonçant avec la plus virile énergie les périls de la situation présente et en flétrissant avec une entraînante éloquence les lois de proscription.

Une véritable ovation lui a été faite et un grand nombre de républicains, eux mêmes indignés du vote de leur député, M. Guillemin, y ont pris part. C'est d'un bon augure si l'exemple est suivi.

ORCHIES. — Lundi, à onze heures du soir, deux meules de graines de betteraves, appartenant à M. Vallois, cultivateur, ont été détruites par un incendie.

On ignore la cause du sinistre.

Il y a assurance.

TETEGHEM. — Samedi, un jeune garçon, âgé de 14 ans, s'amusait à manier un fusil qui, fort heureusement, n'était chargé qu'à blanc.

Le coup partit. Un enfant de 13 à 14 mois, qui se trouvait dans son berceau, à environ 0,20 centimètres du jeune imprudent, reçut la décharge en pleine figure. Les médecins, appelés en toute hâte, perdent tout espoir de lui conserver la vue.

CASSEL. — Samedi, la femme Blankaert, en puisant de l'eau à son puits, remarqua que le liquide contenait une assez grande quantité de petrole. Elle prévint ses voisins qui ont l'habitude de s'alimenter à son puits. Quel était le mobile de cet acte idiot? Son auteur voulait il mettre dans l'embarras ses voisins en les privant d'eau potable ou leur être nuisible? On le saura, car on connait celui qui l'a accompli, et il est probable qu'il n'aura pas a s'en louer.

PAS-DE-CALAIS

LES VOTES DES DÉPUTÉS DU PAS-DE CALAIS se sont répartis comme suit dans la séance du mardi 13 février :

Dans le scrutin sur la question préalable demandée par M. Jolibois, après le dépôt du projet de loi d'exception, voté par le Sénat:

Ont vote pour : MM. Hamille, Lefebvre du Prey, Levert.

Ont voté contre : MM. Ansart, Bouilliez-Beldon, Fanien, Florent-Lefebvre, Graux, Ribot.

La Chambre n'a pas adopté.

LES VOTES DES SÉNATEURS DU PAS-DE-CALAIS se sont répartis comme suit dans les différents scrutins qui ont eu lieu lieu lundi, dans la discussion des lois d'exception:

1° Scrutin pour le passage à la discussion des articles : tous les sénateurs du Pas-de-Calais *ont voté pour*:

2° Scrutin pour l'amendement Barbey : tous les sénateurs du Pas de Calais *ont voté pour*.

3° Il en a été de même pour l'amendement Lén Say-Waddington.

Dans le scrutin sur l'article 1er du projet du gouvernement, tous les sénateurs du Pas de Calais *ont coté pour*, à l'exception de M. Boucher-Cadart.

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. — Par décret inséré à l'*Officiel* de ce jour, sont nommés :

M. Dupuy, percepteur de Fleurbaix (Pas-de-Calais), 3e classe, à la perception d'Auchel (même département), 3e classe.

M. Decrombecque, fondé de pouvoirs de recette, à la perception de Fleurbaix (Pas-de-Calais), 3e classe.

M. Chanaux, ancien fondé de pouvoirs de recette, à la perception de Monchecourt (Pas-de-Calais), 3e classe.

ARRAS. — Le tribunal correctionnel, dans son audience de mardi, a condamné à un an de prison et 25 francs d'amende, Me M..., banquier à Arras, accusé de nombreux détournements d'argent et de titres à lui confiés par diverses personnes dans le courant de 1881 et 1882.

CALAIS. — La tempete paraît apaisée.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 12 FÉVRIER. — Jules Lemain, rue de Beaurewaert, 8. — Angèle Delplanque, rue de Neuhaut, cité Loridant, 15. — Julia Lenart, rue de Choiseul, cour Lefebvre, fort Mulliez, 27. — Joseph Vanguliek, rue des Longues-Haies, 144. — Emile Macvaillié, rue d'Alger, cour Senez, 8. — Albert Lefebvre, rue du Château. — Pierre Lauduyt, rue des Longues-Haies, cour Deconinck, 4. — Hélène Mullet, rue d'Alger, cour Scheipereel, 8. — Anne Masure, Grande-Rue, 30. — Hélène Bogart, rue d'Iéna, 3. — Marcel Delaplace, Grande Rue, 73. — Jeanne Pollet, chemin des Couteaux, maisons Lestienne, 23. — Marguerite Crépin, quai de Wattrelos, 30. — Adèle Frangnac, rue d'Alma, 75. — Georges Bonte, rue des 7 Ponts, cour Dupont, 7. — Jules Carrette, route de Wattrelos, maisons Josson.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 12 FÉVRIER. — Jules Hourlet, 0 mois, place des 3 Ponts, courtier-gérard, 3. — Steenpul, présenté sans vie, rue Jacquart, 101. — Marie Notebart, 68 ans, ménagère, rue de Lannoy, maisons Dufermont, 7.

MARIAGES DU 12. — Henri Delbecq, 22 ans, contremaître de teinture et Philomène Malfait, 20 ans, bobineuse. — Désiré Haedens, 27 ans, tisserand et Zulma Vanlaeys, 23 ans, servante. — Jean Lorthiois, 37 ans, apprêteur et Cicercule Debuschère, 40 ans, soigneuse.

Etat-civil de Tourcoing.—NAISSANCES du 13 février. — Louis Delezenne, à la Marlière. — Hélène Cau, à la Blanche-Porte. — Marie et Pauline Caeremynck, rue des Trois-Pierres.—Georges Delehal, rue de la Station. — Madeleine Wadl, rue des Nonnes. — Henriette Dermaux, rue de la Lutte — Marie Favorel, à la Marlière. — Marie Vanstaenkiste, rue de Mesin.

DÉCÈS du 13 février. — Clémentine Kesteloot, 22 jours, à la Bourgogne. — Virginie Mouton, 15 ans 5 mois, soigneuse, chemin des Carliers. — Julie Delcoulombier, 65 ans 7 mois, sans profession, rue des Archers. — Hortense Parmentier, 11 mois, rue des Princes. — Jeanne Catteau, 7 mois rue Ste-Barbe.

MARIAGE du 12 février. —Auguste Depuydt, 33 ans, domestique et Marie-Louise Vandamme, 23 ans, servante.

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 15 février 1883, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jacques-Norbert-Anna MESSEN décédé à Roubaix, le 5 décembre 1877, l'âge de 86 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenan lieu.

Lettres mortuaires et d'Obits

MPRIMERIF ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing.*

CORRESPONDANCES

Les articles publiés dans cette partie du journal, n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Roubaix, le 13 février 1883.

Monsieur le Directeur,

On vend à Roubaix, en ce moment, des viandes provenant de bestiaux malades, abattus dans les environs de Cambrai, uniquement pour cause de maladie.

On se demande pourquoi et qui nous les fait manger, à nous, Roubaisiens, pendant qu'aux Cambraisiens, Valenciennois, Douaisiens, et autres des environs?...

Pourquoi?... la réponse est facile: parce qu'on ne peut les vendre qu'à Roubaix, — parce qu'il n'y a aucun règlement sur la viande de boucherie ; — parce que les rares conseillers municipaux qui se sont occupés de la question ne peuvent rien; — parce que les commissions spéciales sont incapables de rien faire ; — parce que l'administration ne veut rien faire; — parce qu'il n'y a ni inspecteur ni inspection ; — parce qu'enfin ce ne sont que des « ouvriers » qui doivent consommer ces viandes.

On a vendu trois vaches, on en attend cinq autres, est-ce vrai ?...

A t on vendu des vaches malades ?... doit-on en vendre encore? — quelle est leur provenance, et pourquoi sont-elles vendues à Roubaix plutôt qu'ailleurs ?

Nous attendons la réponse.

Agréez, etc.

Un électeur.

Roubaix, 14 février 1883.

Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous signaler un fait qui devrait cependant être à la connaissance de ceux de nos édiles « qui passent la moitié de leurs nuits » dans les endroits que M. Delebois n'a pas craint de désigner par leur nom propre ! !

Obligé, il y a quelques jours, de partir pour Paris, par le train de 6 h. 8 du matin, je fus très-surpris de trouver toutes les rues plongées dans une obscurité profonde. Pas un bec de gaz allumé. Après renseignements pris, il en est de même, paraît-il, dans toute la ville.

Cet état de choses est surtout fâcheux pour les nombreux ouvriers qui se rendent à leur travail ; j'en ai entendu qui s'en plaignaient en passant à côté de moi. Un accident peut facilement arriver quand l'obscurité est telle qu'on n'y voit pas pour se conduire.

Quand j'arrivais à Lille, les becs des places et des rues resplendissaient encore de tout leur éclat.

Nos administrateurs municipaux, qui rêvent le bonheur du peuple, feront bien de commencer par lui assurer un peu de sécurité.

Recevez, etc.

Un de vos lecteurs.

BELGIQUE

POTTES. — Un triste accident a marqué la journée de samedi dernier à Pottes. Le fils aîné de madame veuve Deformanoir, fermière, voulant promener un jeune poulain, le fit sortir de l'écurie. A peine dehors, l'animal se mit à gambader et lança dans le bas ventre de son propriétaire une telle ruade, qu'il en fut renversé. Alité le jour même, il garda le lit 8 jours, et rendit le dernier soupir, après avoir supporté des douleurs atroces.

M. Deformanoir était très estimé dans sa commune. Sa mort laisse de nombreux regrets. Puisse cette sympathie adoucir la douleur de sa malheureuse mère.

CHARLEROI. — Vendredi, vers 2 heures de l'après midi, le parquet de Charleroi, accompagné d'un médecin-légiste, a fait une descente en vertu de la loi du sieur Emile Vandamme, entre mardi dernier.

Il paraît que Vandamme avait reçu, le jour même de sa mort, samedi dernier, les soins d'une empirique, une femme de Châtelet, qui, prétendant le guérir du rhumatisme dont il était affligé, lui aurait administré une drogue de sa composition.

Malheureusement pour elle, quelques heures après, Vandamme mourait après avoir enduré de terribles souffrances.

Le docteur Halewyck, appelé pour constater le décès, aurait affirmé, raconte-t-on, que Vandamme venait d'être empoisonné. C'est à la suite de cette affirmation que le parquet a fait procéder à l'autopsie de Vandamme.

Nous ne connaissons pas encore le résultat de celle-ci.

L'empirique de Châtelet aurait reçu, paraît il, une somme de 18 francs pour prix de ses soins. La police est à sa recherche.

ANVERS.—On écrit d'Anvers, 12: Un crime a été découvert hier soir, vers 6 heures; dans une maison de la longue Rue-d'Argile, occupée par un miroitier, le sieur E... un grave homme

Mme E... surprise de ne pas voir rentrer son mari, âgé de 12 ans, qui l'avait quittée pour quelques instants, le trouva, hélas! dans une cour de l'étage étendu sur le sol et expirant!

Il avait été frappé, les uns disent à la hache, les autres au cœur, d'une arme pointue, et il rendait le dernier soupir sans avoir ou confier aucun renseignement. On dit que plusieurs arrestations importantes ont été opérées.

FAITS DIVERS

— LE CRIME DE NICE. — Un horrible assassinat a été commis, dans la nuit de jeudi, à la ferme de Saint-Jean, entre Villefranche et Nice. La victime est un ancien capitaine de marine, M. Copello. Il a été attaqué dans son jardin par trois individus qui lui ont porté six coups de couteau dans le dos. Les coups ont été portés avec une telle violence, que la lame s'est brisée et est restée dans le corps de la victime. On a trouvé le manche rougi de sang à quelques pas du cadavre.

Les assassins, qui devaient connaître la disposition des lieux, montèrent avec tant de précaution qu'ils n'éveillèrent même pas Mme Copello qui était couchée dans sa chambre. Ils éteignirent la lampe et se jetèrent sur le lit pour frapper la pauvre femme, car un des bandits lui mit les genoux sur la poitrine et lui serra la gorge avec ses deux mains. Mme Copello s'en étouffa. Les bandits la crurent morte sans doute, car ils l'abandonnèrent et commencèrent le pillage de la maison. Ils ont dû passer la nuit à tout saccager.

Ils ont emporté 22,000 fr. de titres au porteur, presque tous italiens ; une somme de 500 fr. en or, deux montres en or et une en argent. Les bagues que M. et Mme Copello portaient aux doigts leur ont été enlevées avec une brutalité inouïe. Une partie du plus beau linge de la maison a été enlevée.

L'état de Mme Copello, quoique très grave, n'est pas désespéré.

Les nommés Favart, père et fils, et le nommé François Palmero, journaliers, ont été arrêtés et, après avoir été confrontés avec Mme Copello, ils ont été écroués à la prison de Nice.

Ce qui prouverait que les auteurs du crime sont des familiers de la maison, c'est que le chien de garde, très dévoué à ses maîtres et très vigilant, n'a pas aboyé quand les malfaiteurs se sont introduits le soir dans le jardin.

— On écrit de Saint-Brieuc, le 12 février :

« Un sac, contenant le tronc d'un inconnu, âgé de 35 ans environ, a été trouvé, ce matin, dans le biez du moulin de Souzin, près de Saint-Brieuc. L'abdomen, les jambes et la moitié des bras manquent. La tête et la figure portent d'horribles blessures faites à coups de hache.

» La justice recherche activement les auteurs de ce crime. »

— LA FAMILLE MENESCLOU.— Une triste fatalité semble s'attacher à certaines familles. On se rappelle qu'il y a environ deux ans un jeune misérable du nom de Menesclou fut guillotiné, pour avoir découpé une petite fille en morceaux. L'autopsie de Menesclou démontra chez ce malheureux l'existence de lésions dans la région cérébrale. Or, on nous rapporte qu'hier soir la mère de Menesclou, âgée seulement de quarante-cinq ans, frappée du délire des persécutions, a été conduite à l'asile Saint-Jean sur un certificat de M. le docteur Legrand du Saulle. La malheureuse femme s'imagine qu'on lui parle constamment de son fils, qu'on lui fait des invitations de toute nature et que son mari cherche à l'empoisonner. Elle proteste, elle est prise de crises nerveuses épouvantables et réclame des vêtements de deuil. Mme Menesclou est la fille d'un suicidé et la sœur d'un aliéné.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

Les lois de proscription à la Chambre

Paris, 14 février, 3 h. 10 s.

La commission des lois de proscription, à la Chambre, a rejeté à l'unanimité le projet Waddington.

La discussion continue sur ce qu'il convient de faire.

Sur la demande de la commission, le général Thibaudin va être entendu.

MM. Grévy et de Freycinet

Paris, 14 février.

Contrairement aux assertions des journaux, M. de Freycinet n'a pas encore vu M. Grévy. Mais il est probable qu'il le verra aujourd'hui.

L'entrevue aurait pour objet l'examen général de la situation.

Le Cardinal Mac-Cabe

Paris, 14 février.

La mort du cardinal Mac-Cabe est inexacte. Son état s'est au contraire amélioré.

M. Gladstone

Londres, 14 février.

M. Gladstone retournera à Londres à la fin du mois de février.

La conférence du Danube

Londres, 14 février.

La Bulgarie a protesté contre l'admission de Musurus-Pacha aux délibérations de la conférence du Danube.

Les puissances s'accordent sur les principales questions. Toutefois, l'Allemagne ferait des objections contre les propositions russes.

On croit que la conférence terminera ses travaux samedi.

BULLETIN DU COMMERCE

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët :

Le Havre, 14 février 1883.

Cotons

Cours de clôture de New-York du 13 février

février	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.
10.30	10.30	10.43	10.57	10.71	10.84	10.95	10.62

Recettes du jour 27,000 balles contre 11,000 en 1882 et 10,000 en 1881.

Total de la semaine : 71,000 balles contre 38,000 en 1882 et 69,000 en 1881.

Saindoux

février	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sep.	oct.
11.45	11.48	11.58	11.69	11.70	11.72	11.74	11.70	11.70

Maïs

janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	oct.	nov.	déc.
0/0	72 3/4	72 1/2	72 1/4	70 1/4	69 1/2	00	00	00

Cafés

Baisse moyenne, 45 points.

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	oct.	nov.	déc.
							8.10	

Roubaix, le 14 février 1883.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez

Havre, 14 février.

Ventes 150 b. Marché lourd.

Liverpool, 14 février.

Ventes 8,000 b. Marché languissant.

New-York, 14 février.

New York, 10 1/4.	
Recettes 27,000 b	
New Orléans low middling	73 c/c.
Savanah » »	»» c/c.

BOURSE LINIÈRE. — *Lins de pays.* — La situation reste la même que la semaine précédente. Les prix sont sans changement.

Lins de Russie. — Affaires très restreintes cette semaine, tant en disponible qu'en livrable, par suite des prix élevés demandés par les vendeurs.

Etoupes de peignage. — Petit courant d'affaires dans toutes les sortes, sans changement dans les prix.

Fils de lin. — Il s'est traité beaucoup d'affaires cette semaine; grande fermeté dans les prix. Les filateurs demandent de la hausse.

Fils de jute. — Demande très active et prix en hausse.

Toiles. — Il se fait toujours beaucoup d'affaires, sans relèvement appréciable dans les prix.

Marchés belges. — Marché bien approvisionné. Demande active sans changement dans les prix.

MARCHÉ AUX GRAINS du 14 février. (Cours communiqué par l'Hôtel-de-Ville.) — Baisse moyenne de 0 fr. 29 c. à l'hectolitre.

MARCHÉ AUX GRAINS du 14 février. (Cours commercial). — Approvisionnement ordinaire, 250 hectolitres. Vente sans changement aux prix extrêmes de 18,50 à 22,50.

Les farines en boulangerie sont tenues, pour les bonnes marques, de 33 à 36,50. On y traite quelques affaires en disponible.

ORCHIES, 12 février.— Blé blanc 1re qual. 20 50; id 2e qual. 19 75; id. 3e qual. 18 .. ; Blé de semences .. .. .. ; blé roux 18 .. 18 ..; Seigle 12 .. 13 ..; Avoine .. .. .. ; Fèves 15 .. 17 ..; Pois 15 .. 17 ..; Scourgeon .. .. .. ;Orge . .. . — GRAINES GRASSES : Colza 23 .. 25 ..; Graine de lin 18 .. 20 50; Cameline 15 .. 17 50. Chènevis .. ..

BERGUES, 12 fév. — Blé froment 19 43; blé roux .. ; blé nouveau 16 70; blé prem qualité 20 31; blé troisième qualité 16 88; seigle .. ..; orge 11 96; avoine 19 56; fèves 19 54; haricots 26 .. pois bleus .9 23 vesces .. ..; cameline .. ..; graine de lin 20 .. ; colza d'été .. ..; colza d'hiver .. ..; pommes de terre 11 .. fromages vieux 92 34; beurre le k. en bloc, 1re qual. .. ..; 2e qual. 3 85; 3e qual. 3 70; beurre le kilo en pièce 3 85; œufs le cent 11 ..; lin le kil. 1 2 1 65.

ANVERS, 13 fév. — Froments calmes, prix en hausse.

Seigles calmes, tendance faible.

Pétrole. Tendance baisse.

Disponible, 19 1/4; Courant, 19 1/4 ; Mars, 19 1/4 avril, 19 1/4; mai, 19 1/4; 4 derniers, 20 3/4.

Sucres : Tendance baisse. Disp., 46,50 ; mars avril, 47 75 fr.

COURTRAI, 12 fév. — Froment blanc l'hect. 80 .. à 81 .. Froment roux l'hect. 18 .. à 18 50; Seigle l'hect. 13 .. à 14 ..; Avoine l'hect. 10 75 à 11 25; Pommes de terre jaunes (100 kilog.) .8 .. à .9 ..; Pommes de terre rouges 9 50 à 10 50; Beurre par 1/2 kil 1 50 à 1 68; Œufs, les 25 2 50 à 3 ... — HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX : Huile de colza, les 100 kilos 85 25 à .. ..; huile de lin, les 100 kilos 50 50 à .. ..; Graine de colza indigène et étrangère, les 100 kilos 37 .. à 38 50; Graine de lin indigène, les 100 k